

lent de l'ouvrier a été compris par lui et est, pour ainsi dire entré en lui.

*Formes diverses sous lesquelles se présentaient les Sociétés existant en France en 1852*

PAR G. HUBBARD.

Nous n'avons point parlé jusqu'ici des Sociétés de femmes ; il en existe cependant, bien qu'elles ne soient pas en assez grand nombre. A Paris, les femmes sont admises dans quelques-unes de ces associations bienfaisantes et mutuelles, que nous avons indiquées précédemment ; mais nous ne connaissons pas dans cette ville de Sociétés formées et administrées par elles seules. Il en existe au contraire, et de très-bien organisées, à Grenoble, Limoges, Lodève, Romans (Drôme) et Mazamet (Tarn). On en compte sept à Grenoble ; la fondation de la plus ancienne remonte à 1822 ; leur administration n'a jamais suscité aucune de ces difficultés que pourraient redouter des esprits prévenus. Loin de détourner les sociétaires de l'esprit de famille, elles les font persévérer dans leurs devoirs. Voici ce qu'en dit M. Rivier : " Les Sociétés de femmes, comme les Sociétés d'hommes, ne veulent compter dans leur sein que des personnes honnêtes, et veillent avec sollicitude sur la moralité de leurs membres.

" La jeune fille qui a commis une faute, l'épouse qui a oublié ses devoirs, ne peuvent faire partie d'une Société ; elles en sont repoussées lorsqu'elles se présentent, ou renvoyées si déjà elles en faisaient partie.

" Les mesures à prendre, lorsqu'il y a lieu d'exclure un sociétaire, pour de semblables motifs, sont souvent fort délicates, il faut ménager une réputation qui n'est pas encore publiquement compromise, éviter d'avertir par un éclat le mari outragé.

" Dans ces circonstances difficiles, les présidentes savent allier avec beaucoup de prudence le tact et l'habileté de leur sexe, et obtenir les démissions volontaire de celles qui ne sont plus dignes de figurer dans l'association. "

— Dans un ouvrage publié récemment à Paris par MM. Jules Roche et M. Etienne, nous trouvons que le chiffre de la population est de 38,218,903 habitants pour la France et 27,132,943 pour ses colonies. T. al 65,351,846.

## LA NIECE DE L'ONCLE BÉNARD.

NOUVELLE.

(Suite.)

### IV. — Changement d'enseigne

Le " particulier ", comme disent les gens de boutique, qui venait d'entrer chez le mercier de la rue Jean-Tison, était un vieux bonhomme long, sec, et porteur d'un visage jaune, maigre et ridé. Une petite perruque à rouleaux, couleur racine de chien dent, couronnait son front très-proéminent. Il y avait l'accent incisif de la malice dans le trait de sa bouche finement dessinée, et, de la profondeur de l'arcade sourcillière, abondamment ombragée, ses vives prunelles dardaient des regards curieux et défiants.

Roide et sanglé dans son habit étiqué, à manches trop courtes, il ressemblait, vu par derrière, à un écolier en voie de croissance que des parents, prudents calculateurs, ajournaient à son arrêt définitif de développement pour le faire habiller de neuf à sa taille.

Mais si l'habit était trop étroit, on pouvait reprocher quelque exagération à l'ampleur de sa culotte courte, dont les jarretières à boucles d'acier ne se pouvaient serrer assez pour ne pas laisser beaucoup trop de jeu, sous l'étoffe, aux deux jambes-fuseaux du grand bonhomme.

En cas de heurt, garder l'équilibre lui devait être chose facile, grâce aux larges pieds qui servaient de base à son individu.

Le nouveau venu paraissait être aussi ménager de paroles que prodigue de coups d'œil fureteurs.

A cette question obligée de toute marchande qui avise un acheteur : " Que désire Monsieur ? " question que Toinette s'empressa de lui adresser, il ne répondit rien ; mais, dans un long regard promené autour